

En Bref

#403 - JUIN 2021 - VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

SAINT-
-DIDIER
AU-MONT-
D'OR

P.15 CULTURE

Les Nuits de Saint-Didier

P.7 DOSSIER
L'Aérium de Saint-Fortunat

P.5 INFO MAIRIE
Réunion publique - 1^{er} juillet à 19h - CLB



Le trait d'union
entre ville et campagne



En images

1 Commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale. Souvenons-nous de ceux qui sont tombés pour la France

2 3 4 5 Vendredi 7 Mai

Tous à l'école sans voiture : la municipalité en partenariat avec les écoles primaires publiques et privées, les associations de parents d'élèves Grandir, FCPE, APEL, l'association La ville à Vélo et la société CARL vous ont proposé cette journée. Vous avez été nombreux à participer, merci pour la planète !

Le chiffre du mois



47

référénts vigilants de quartier

Les permanences

- **Emploi** : sur RDV
- **Avocate conseil** : samedi 19 juin
- **Assistante sociale** : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Accessibles sur RDV à l'accueil de la mairie - 04 78 35 85 25

Édito



Après ces nombreux mois de contraintes sous toutes ses formes liées à la crise sanitaire inédite et sans précédent que nous traversons, le mois de juin devrait nous apporter l'espoir !

L'espoir d'une sortie de crise, l'espoir de retrouver notre liberté, l'espoir de reprendre une vie sociale si chère à Saint Didier au Mont d'Or.

Nous l'espérons tous et c'est ce que nous souhaitons pour l'ensemble de nos associations qu'elles soient culturelles ou sportives. Elles ont très bien su d'ailleurs s'adapter et s'organiser pour maintenir leurs activités durant ces derniers mois.

Nous avons pu notamment apprécier les conférences d'histoire de l'art de Suzanne Lombard-Platet en visio conférence, les ateliers proposés par la bibliothèque ou encore profiter des boites à livres installées sur l'aire de jeu de la Goye et aux Halles Mont d'Or.

Retourner au cinéma, se retrouver entre amis sur une terrasse de restaurant, se faire une expo ou aller à un concert nous en rêvons tous !

Les conditions sanitaires s'améliorant et les restrictions s'allégeant, nous aurons le plaisir de nous retrouver enfin autour des diverses manifestations que nous vous proposons.

En effet, avec le retour des beaux jours, nous pourrons profiter ensemble des nuits de Saint Didier ou encore de la fête du sport.

Pour bien démarrer l'été, nous vous attendons nombreux à ces rendez-vous !



En Bref - Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Hôtel de Ville -34, avenue de la République - BP59
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Tél. : 04 78 35 85 25
www.mairie-saintdidieraumont.com



- Directrice de publication : Marie-Hélène Mathieu, Maire
- Rédacteur en chef : Jacques Verzier, Adjoint à la communication
- Rédaction : Carole Commare, Mélissa Fillou
- Crédit photo : Alain Daltier
- Chartre et Mise en page : Pagina communication
- Impression : Imprimerie Courand & Associés - Tirage : 3 300 exemplaires Imprimé sur un papier respectant les règles de la gestion forestière durable.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

20 et 27 juin - 8h > 18h

Le Conseil régional a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région, le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat, le soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine et le soutien aux politiques d'éducation et l'aménagement et l'égalité de ses territoires.

Si vous êtes absent, pensez à faire une procuration en version numérique sur www.maprocuration.gouv.com ou auprès de la gendarmerie ou d'un commissariat de police.

Vous pouvez également vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales sur le site www.service-public.fr/particuliers/



vosdroits/R51788

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, la mairie met un véhicule à disposition de bénévoles qui peuvent venir vous chercher à votre domicile et vous déposer devant votre bureau de vote puis vous reconduire chez vous.

Pour cela, contacter :
Gihane DUPONT - 04 78 35 02 82
gdupont@stdidier.com

BUREAUX DE VOTE :

Bureaux 1 et 2 : Maison Meunier
Bureau 3 et 4 : gymnase - CLB
Bureau 5 : école de Saint-Fortunat
Bureau 6 : mairie
Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

POUR VOTER :

Pièce d'identité (obligatoire)
Carte d'électeur
Masque et stylo

CODE DE LA RUE

Le double sens cyclable ou DSC



véhicules en stationnement (gare à l'ouverture de portières !).

Le DSC existe depuis 2008 dans le Code de la Route et a été progressivement adopté dans une majorité de communes car il n'est pas accidentogène ! En effet, les usagers se voient mutuellement en se croisant et ralentissent.

Les panneaux qui accompagnent le double sens cyclable à chaque extrémité de la voie :



Il s'agit d'une

rue autorisée dans les deux sens pour les cyclistes tout en restant à sens unique pour les véhicules motorisés. Les cyclistes doivent y rouler à leur droite, sans circuler trop près des

À Saint-Didier, sont équipées d'un DSC, la rue du commandant Israël, la rue de la Chèvre, la rue du Vieux Bourg. D'autres voies seront prochainement équipées.



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Inauguration de la table d'orientation 23 juin - 18h30

Le Conseil municipal d'enfants, élu en 2018, a connu un mandat difficile et surtout allongé d'une année. Les jeunes élus ont réalisé différents projets : une matinée rencontre autour du développement durable, un spectacle pour les résidents de l'Ehpad, interventions lors de manifestations municipales... Grâce à un long travail avec leurs animateurs, ils finissent en grand avec un beau projet : une table d'orientation ! Située sur le parvis de la mairie, elle détaille la vue sur les Monts du Lyonnais. **Inauguration le mercredi 23 juin 18h30 !** Venez nombreux

Assistantes maternelles

Un rôle majeur auprès de l'enfant

Inscrites dans une dynamique de qualité d'accueil, les assistantes maternelles ont à cœur de favoriser le développement, l'éveil et la socialisation de chaque enfant accueilli. Sur la commune, elles peuvent bénéficier de temps collectifs encadrés par 1 animatrice au sein du Relais assistantes maternelles (RAM) intercommunal Saint-Didier-Limonest. Le RAM est également un lieu d'échanges de pratiques entre professionnelles. Vous souhaitez devenir assistante maternelle ? Vous êtes parents ou futurs parents ? Vous souhaitez davantage d'informations ?

i CONTACT :

Contactez le RAM : 06 72 69 47 12
elodie.bruyas@leolagrange.org
la PMI au 04 28 67 16 70.

Plan d'alerte et d'urgence

Inscription

Comme chaque année à cette période, la commune souhaite informer les personnes âgées de plus de 65 ans, isolées et/ou vulnérables de la possibilité de s'inscrire auprès du CCAS pour bénéficier d'un accompagnement spécifique lors de situations exceptionnelles comme en cas de canicule, de grands froids ou de crises sanitaires...

Cela permet d'être appelé régulièrement afin de prendre des nouvelles, vérifier l'état de santé et, au besoin, porter assistance.

i CONTACT :

Gihane DUPONT - 04 78 35 02 82
gdupont@stdidier.com

FÊTE DU SPORT

RDV le 12 juin – de 13h30 à 18h30

Que vous soyez sportif(ve), amateur(e) ou chevronné(e), la Fête du sport est le rendez-vous à ne pas manquer. Un moment convivial en famille, entre amis, quel que soit votre âge ! Alors enfiler votre short, chaussez vos tennis et retrouvez les bénévoles de la commission sport et les associations de la commune pour un après-midi 100% sport et bonne humeur ! 18 activités sportives et ludiques vous permettront de découvrir des activités. Et cette année, crise sanitaire oblige, nous adaptons les programmes pour un maximum de sécurité. Après les confinements et couvre-feu, la Fête du sport, c'est LE remède à la morosité ambiante !

Retrouvez sur le site internet de la mairie le bulletin d'inscription qui sera également



mis dans le cartable des enfants des écoles publiques. **Inscription obligatoire par équipe au plus tard le mardi 8 juin.**

i PLUS D'INFOS :

Carole Commare – 06 20 14 62 88
ccommare@stdidier.com
www.mairie-saintdidieraumontdor.fr

RÉFÉRENTS VIGILANTS DE QUARTIERS

La nouvelle équipe

Après plusieurs mois de travail, l'équipe des référents vigilants de quartier est au complet ! 47 désidériens, indépendants, volontaires, bénévoles, à l'écoute des intérêts des habitants, du quartier et de la Commune, sont regroupés sur 14 quartiers. Le référent vigilant est une courroie de distribution et de liaison : il constitue un lien privilégié entre la population et la mairie.

Ses champs d'intervention sont :

- L'information sur les projets concernant le quartier (travaux divers, construction...)
- La transmission d'informations

collectées auprès des habitants (entretien des espaces publics, stationnement, circulation, voirie, éclairage public...)

- L'organisation de réunions publiques ou de rencontres entre les habitants et les élus, sur des thèmes propres au quartier.
- La convivialité, le lien social, l'accueil des nouveaux arrivants.
- La vigilance (sécurité...)

i PLUS D'INFOS :

Retrouvez la liste des référents par quartier sur le site de la mairie
www.mairie-saintdidieraumontdor.fr

PLAN DE MANDAT

Réunion publique – 1/07 à 19h - CLB

Maintenant que les restrictions sanitaires sont assouplies, Madame le Maire et son équipe vous proposent une réunion publique sur le plan de mandat : parking des sœurs, skate park, réhabilitation de la Maison des Carriers... tous les grands projets du mandat seront abordés, expliqués, discutés.



ÉVÈNEMENT



MAISON MEUNIER Exposition d'art



"Je peins depuis une vingtaine d'années. Je travaille sur toile à l'acrylique, une technique qui offre davantage de confort quand on travaille chez soi. Mes univers d'inspiration

suivent les vagabondages de l'esprit, mes voyages, petits et grands, certains plasticiens qui m'impressionnent et que j'apprécie. Ce sont souvent des paysages, les lumières d'un ciel ou d'un plan d'eau, les volumes d'une architecture, une ligne d'horizon. Je les interprète et les passe aux filtres de mon état d'esprit du moment. Ainsi, je peux partir dans une direction

et aller dans une autre sous l'impulsion que la toile va transmettre à une étape de mon travail. Il n'y a jamais de phase préparatoire, d'esquisse, d'essai. Je privilégie la spontanéité de l'instant, la liberté du geste.

Et c'est le seul fil rouge de ma production. Il n'y a que des moments sensibles de ma vie. Je peux ne pas travailler pendant un certain temps et ressentir brusquement le besoin de m'exprimer et retrouver mon atelier et mes pinceaux."

Bérengère BLOCH LANSAC

PLUS D'INFOS :

Bérengère BLOCH LANSAC présente ses nouvelles toiles du 11 au 13 juin de 10h à 19h30. Vernissage le jeudi 10 juin à partir de 18h30

ACTIVITÉ

STAGE D'ÉTÉ EviDanse 69

EviDanse69, en partenariat avec les Ateliers danse, vous propose le 7^e Stage International artistique pluridisciplinaire du 7 au 11 juillet 2021.

Adultes, ados, enfants à partir de 8 ans. Accueil de 8h30 à 20h, forfait semaine, jour, unité. Lieu: Espace Laurent Bonneval

Cours de danse : classique, jazz, contemporain, hip-hop, comédie musicale

Ateliers : danse voltige, arts plastiques, céramique, yoga, P.B.T, conscience corporelle, couture

CONTACT :

Sandrine Lamure : 06 24 07 15 68
evidanse69@gmail.com
<http://evidanse69.wixsite.com/evidanse69>

ACTIVITÉ

FIT'N DANCE Porte ouverte

L'association vous propose de venir découvrir et essayer gratuitement ses différentes activités. Au programme : street jazz, zumba, pilate fusion, afro-dance, fitness box.

Rendez-vous de le 5 juin de 14h à 18h à la salle de danse de l'espace Laurent Bonneval.

CONTACT :

Inscription et renseignements :
Zaza - 06 51 61 62 71



MUSIQUE



À MIDOSI, Portes ouvertes en musique samedi 19 juin

LES PORTES OUVERTES Maison des Carriers
14h30 - 15h10 : Présentation des instruments par les professeurs des classes de découverte instrumentale.

15h15 - 16h00 : "Je découvre la musique à Midosi" (selon protocole sanitaire)

Comment ? Par groupe de deux max par instruments.

Quoi ? 7 instruments soit 14 ou 28 participants selon protocole sanitaire.

sur inscription : secretariat@midosi.fr

16h15 - 17h30 : Moments musicaux par les élèves et ateliers musicaux de MIDOSI

19h30 - 22h30 : Fête de la musique venez découvrir certains de nos professeurs sur scène !

LES PROJETS PARTICIPATIFS PRÉSENTÉS PENDANT LA JOURNÉE PORTES OUVERTES OUVERTS À TOUS ! ENFANTS ET ADULTES

1- "Je chante à Midosi"

Pour qui ? Les enfants et pré-ados de 8 à 16 ans.

Quand ? Les lundis 31 mai, 7 et 14 juin de 17h30 à 18h30 à la Maison des Carriers

Pourquoi ? Le plaisir de chanter et de produire 2 ou 3 trois chants à présenter lors du moment musical de MIDOSI le samedi 19 juin.

sur inscription : secretariat@midosi.fr

2- « En Voix les Monts d'Or »

Pour qui ? Les ados et adultes ayant (re)trouvé leur VOIX !

Quand ? Les lundis 31 mai, 7 et 14 juin de 19h00 à 20h30 à la Maison des Carriers

Pourquoi ? Pour le plaisir de chanter et de produire 2 ou 3 trois chants pour la fête de la musique de Saint-Didier.

sur inscription : secretariat@midosi.fr

INSCRIPTIONS :

secretariat@midosi.fr
06 51 47 51 97



Carine Génois,
Commission Patrimoine

L'AÉRIUM DE SAINT-FORTUNAT

1946-1985: des années d'histoire

►► La Maison des Carriers est l'un des principaux bâtiments communaux, elle est composée de quatre niveaux, de surfaces différentes. Actuellement, elle héberge plusieurs associations dont l'école de musique et un restaurant scolaire. Maintenir notre richesse associative et développer nos activités sportives, culturelles et patrimoniales est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi, nous avons comme projet de la réhabiliter, pour la rendre plus pratique, accessible aux personnes à mobilité réduite mais aussi plus actuelle.

La Maison des Carriers à Saint-Fortunat, s'impose comme une forteresse éclectique depuis la place Martel. Elle est mystérieuse voire étrange le long de la rue Victor Hugo. Elle nous présente un pignon nord très austère et fermé. Mais elle se montre aussi séduisante avec sa belle façade en pierre au sud. Construite en 1641 sur une ancienne carrière ouverte à l'ouest au 15^e ou 16^e siècle, elle a sans doute été, au gré de propriétaires successifs, une maison de campagne pour la bourgeoisie

lyonnaise, et également la maison d'habitation d'une exploitation agricole. Mais la plus grosse demeure du hameau de Saint-Fortunat, dont la morphologie globale semble n'avoir que très peu évolué durant trois siècles, va connaître une métamorphose, certains diront même un massacre architectural, après la seconde guerre mondiale. Ainsi s'ouvre une parenthèse atypique de près de 40 ans en plein quartier historique, celui de l'aérium de Saint-Fortunat.

En chiffres



100 000

Personnes environ
décédaient chaque
année de la tuberculose
vers 1930 en France



900

Personnes en meurent
encore chaque année
en France



4 et 19

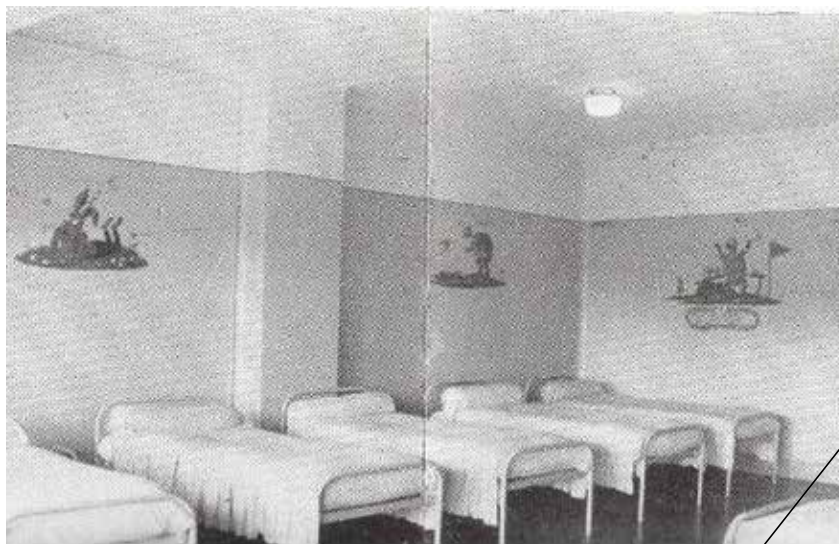
Octobre 1945 : création
de la sécurité sociale
universelle et obligatoire



1946

La CRAM achète la future
Maison des Carriers

AERIUM, SANATORIUM ET PREVENTORIUM Le contexte de création



►► Au cours du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, la tuberculose fait des ravages, surtout dans la classe ouvrière qui cumule mal logement, malnutrition et promiscuité.

En Europe les premiers établissements de lutte contre la tuberculose voient le jour dès la fin du 19^e siècle, bien souvent à l'initiative privée d'œuvres sociales financées par des bienfaiteurs. Implantés à la mer, à la montagne ou à la campagne, le principe est de traiter les malades par la lumière, le grand air et le soleil, par une architecture dite héliotropique. Les tuberculeux et notamment les phtisiques, atteints par la forme pulmonaire qui est la plus courante et la plus contagieuse, sont ainsi éloignés de la surconcentration et de la pollution des villes.

Les aériums sont des établissements au grand air, destinés aux enfants et adolescents de santé fragile, déficients ou convalescents, souvent à risques tuberculiques qu'il faut soustraire au risque de contamination de leur propre foyer.

Les enfants placés en aérium ne relevaient pas des **préventoriums**. Ces derniers accueillait également des enfants et des adolescents ou même des adultes, positifs à la primo-infection tuberculeuse mais non encore tuberculeux, et donc non contagieux.

Dans les **sanatoriums**, les malades étaient traités contre la tuberculose, sous ses différentes formes.

Après la Seconde Guerre mondiale, à la libération, le gouvernement de Charles De Gaulle crée la Sécurité Sociale obligatoire et universelle pour les actifs, par les ordonnances du 9 et 15 octobre 1945, inspirées du programme du Conseil de la Résistance. Elle sera généralisée pour tous par la loi du 27 octobre 1946. **Ainsi ce nouvel organisme d'État va développer à grande échelle des établissements pour prendre en charge la lutte contre la tuberculose au sortir de la guerre.**



Dès 1947

Des travaux ambitieux...

La maison élevée sur des voûtes accolées au front de taille de l'ancienne carrière, est composée d'un rez-de-chaussée pour l'essentiel voûté, d'un premier étage et d'un second étage en grande partie en rampants, et donc peu exploitable tel quel. L'architecte en chef du département du Rhône, Emile POIGNANT, est chargé de transformer cette maison en un établissement médical adapté à recevoir des enfants. Le défi premier est de récupérer de la surface habitable, d'y faire rentrer au mieux le soleil et d'y faire circuler l'air frais.

C'est au niveau du dernier étage et de sa cinquième façade, la toiture, que les transformations sont le plus impressionnantes. Le pignon nord et les refends sont réhaussés côté ouest avec un effet de redans « à la Tony Garnier ». Certaines parties de toiture restent à l'identique alors que d'autres sont retravaillées, créant une dysharmonie. Un grand bandeau de baies couronne la façade ouest. Les autres façades n'ont été dans l'ensemble que peu modifiées.

Par la suite, Louis Weckerlin, architecte en chef de la ville de Lyon de janvier 1953 à septembre 1968 et élève de Tony Garnier, se voit confier par la CRAM tous les projets de l'aérium dès 1952 et jusqu'en 1971. L'architecte Jean-François Sériziat prend ensuite le relais des projets jusqu'à la fin, en

L'ÂÉRIUM DE SAINT-FORTUNAT

Passage obligatoire pour les enfants fragiles

►► C'est dans le contexte épidémique que la Caisse Régionale de la Sécurité Sociale Rhône-Alpes (future Caisse Régionale d'Assurance Maladie - CRAM), achète en juillet 1946 cette massive maison de trois étages sur caves, à la veuve JUNET pour 1.700.000 anciens francs.

La maison comprend au sud une cour haute accessible depuis la rue Victor Hugo et à l'ouest une importante cour basse toute en longueur, offrant un potentiel d'extension.

10 novembre 1946 : la Commission Régionale d'Action Sanitaire et Sociale donne un avis favorable de principe à la création d'un centre de triage à Saint-Fortunat, destiné à recevoir des enfants, en attendant leur placement dans une maison de cure appropriée. Ces enfants relevaient des aériums et de colonies sanitaires, à l'exception du préventorium. Pour la première période de fonctionnement, les enfants restent dès leur arrivée en box individuels à l'infirmerie pendant 5 à 6 jours. Pour la deuxième période de fonctionnement, Saint-Fortunat est prévu comme le lazaret de l'aérium du Domaine de Morancé, dès que les travaux de ce dernier seront achevés.

Les enfants y font un passage rapide de 21 jours réglementaires.

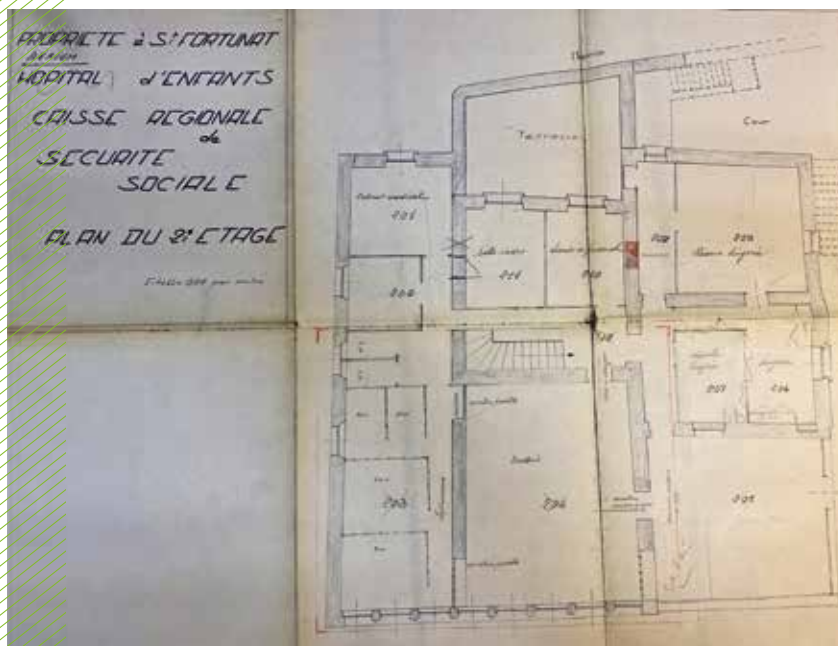
15 mars 1948 : le ministère de la Santé Publique donne son agrément au fonctionnement de l'établissement de Saint-Fortunat en qualité d'aérium, autorisé à recevoir 40 enfants, âgés de 6 à 13 ans pour les filles et de 6 à 12 ans pour les garçons. Mais l'établissement devra équiper rapidement le cabinet médical d'un poste de radiologie et construire un préau (galerie de cure).

Mars 1950 : une nouvelle enveloppe financière est dégagée et permet d'achever en 1951 la construction du préau sur la bande de terrain inférieure le long du front de taille d'une carrière, et qui accueille aujourd'hui la cour supérieure de l'école primaire.



OCCUPATION DES LOCAUX

Et fonctionnement de l'aérium



Le suivi médical était assuré par toute une équipe. Il y avait du personnel médical à la vacation : un médecin généraliste venait quotidiennement et un pédiatre hebdomadairement.

Le personnel paramédical était essentiel de jour comme de nuit :

- 8 monitrices et auxiliaires puéricultrices
- 6 infirmières
- des aides-soignantes stagiaires
- un masseur-kinésithérapeute
- un orthophoniste, diplômés d'État, en vacation.

►► L'aérium prenait en charge 40 enfants pour des séjours longs. 25 enfants étaient logés au premier étage, répartis dans 3 grands dortoirs et 15 enfants l'étaient au second étage dans un très grand dortoir. Garçons et filles avaient des dortoirs et des sanitaires/douches

Toute l'intendance était gérée sur place : un service de cantine pour nourrir et accueillir les enfants et environ 20 adultes, et une buanderie digne d'un hôtel occupaient le rez-de-chaussée. Les légumes étaient stockés dans les caves. Une lingerie avec un espace raccommodage était située au second étage. Il y avait également tout le matériel nécessaire pour gérer les espaces verts.

Le suivi médical des enfants se faisait au second étage, on y trouvait :

- un cabinet médical
- une salle de radioscopie
- une infirmerie avec des box.
- Une salle de rééducation est installée sous le préau en 1978.

L'accueil et le bureau de la directrice étaient au premier étage. Les parents pouvaient rendre visite à leur enfant tous les dimanches.

8 membres du personnel logeaient sur place, au 1^{er} et au 2^e étage, ou dans les annexes, dans des conditions très peu confortables pour certains.

L'enseignement était assuré dans des salles de classe en annexe.

Il y avait aussi de salles de jeux au rez-de-chaussée de la maison et des espaces de jeux en extérieur. Des achats étaient faits tous les ans pour agrémenter le séjour des enfants : babyfoot, balancelles pour cour, appareil à projection de film, petit manège à chevaux, télévision...

Une école à côté de l'école publique

Les enfants de l'aérium n'étant pas en contact avec les enfants du village, leur école était intégrée sur le site.

Une première classe pour 20 enfants est construite en 1953 sous le préau. Une seconde est construite en 1958 au rez-de-chaussée d'un bâtiment de deux étages, perpendiculairement au préau, au fond du terrain. L'étage supérieur offrait trois chambres pour le personnel qu'il est crucial de loger sur place. La cour est aménagée par la suite.

ACQUISITIONS FONCIÈRES ULTÉRIEURES

6 Mars 1952	Achat d'une bande de terrain de 2,5 m sur toute la largeur d'un terrain contigu au pignon nord, prélevée au sud du jardin du vendeur Louis Paul Guillerd. Cet achat a sans doute été motivé par le projet du futur escalier de secours. Il ne sera toutefois pas installé avant 1971.
8-10 Juillet 1959	Achat de la parcelle N°95 de 100 m ² au sud de la cour haute. C'est dans ce petit jardin que sera enterrée la cuve à mazout de 20.000 litres en 1962.
10 Avril 1963	Achat de la maison « Guillerd » située en face de l'aérium ainsi que le reste de son jardin (contigu au Nord de l'aérium). Cette maison sera le logement de la directrice, Melle Jeanine Blondeau.

UN ÉTABLISSEMENT PERPÉTUELLEMENT EN TRAVAUX

La directrice, Melle Blondeau, en poste depuis janvier 1964, a toujours veillé à ce que son établissement soit bien entretenu. L'entreprise Collonge de Saint-Didier a été maintes fois sollicitée pour les petits comme les gros travaux de maçonnerie. On retrouve également l'entreprise Quignon pour les problèmes d'étanchéité qui étaient légion et l'entreprise Joubert puis Thonnerieux pour les travaux de serrurerie.

Les sols, les peintures, les menuiseries intérieures et extérieures, les enduits de façades, l'installation électrique, l'éclairage, la téléphonie, la sécurité incendie, les sanitaires, les problèmes d'étanchéité, sont autant de postes qui demandent un entretien permanent et des améliorations récurrentes durant 40 ans de service.

DE PLUS LOURDS TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS

1956	Une station d'épuration des eaux résiduelles est fonctionnelle.
1962	Réfection totale de l'installation de la chaufferie datant de 1947.
1963 1964	Réhabilitation de la maison « Guillerd » de la directrice.
1964	Réfection du mur de soutènement sous la parcelle 97 (parking actuel).
1967	Raccordement obligatoire au réseau du collecteur des eaux usées déployé par la commune.
1971	Une amélioration de la sécurité de l'aérium doit être réalisée. Un escalier de secours métallique est installé sur le pignon nord, depuis le second étage.
1978	Construction d'une salle de kinésithérapie sous le préau – Projet de JF Sériziat.
1981	Remplacement d'une verrière par trois skydomes.

Retrouvez plus d'exemples sur le site de la mairie

UNE RECONVERSION PROGRESSIVE

D'AÉRIUM À MAISON MÉDICALE

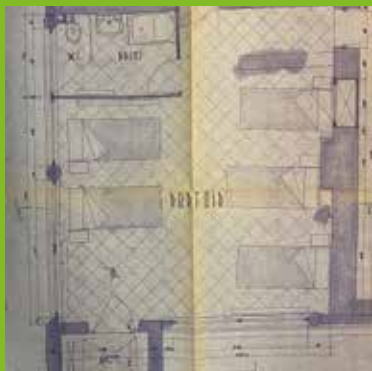


En 1943, l'américain Albert Schatz met au point le premier antibiotique contre le bacille de koch.

Ensuite grâce à la vaccination, la tuberculose devient plus rare. L'aérium prend donc une orientation de plus en plus médicale dès 1965. Les affections traitées sont très diverses : pneumopathie virale, surdit , b gaiement, n phrose, dysorthographe, m ningite purulente, fracture, h patite virale, traumatisme cr nien, thorax en entonnoir... Il y a m me des enfants martyrs.

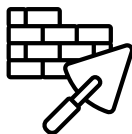
Cela commence avec la cr ation du dortoir de 5 lits pour les tout-petits compte tenu de l'augmentation du nombre de malades alit s. Mais il ne sera fini qu'en 1966 en lieu et place de la salle de gymnastique, apr s l'obtention de l'agr ment le 20 avril 1965 pour  tendre l'accueil   45 lits.

UN AGRANDISSEMENT N CESSAIRE POUR R PONDRE AUX BESOINS DES HOSPICES CIVILS DE LYON



Saint-Fortunat est un maillon indispensable de la cha ne hospitali re car il est le seul  tablissement de la r gion Rh ne-Alpes   proposer aux h pitaux un service de soins d gressifs et de convalescence. La S curit  Sociale se voit ainsi g rer, bien malgr  elle, un service quasi hospitalier. **Mais malgr  une rotation rapide, les enfants s journant pour la plupart de 1   3 mois, il faudrait porter la capacit    60 voire 80 lits.**

RECHERCHES D'UN TERRAIN POUR UNE NOUVELLE CONSTRUCTION



L'a rium de Saint-Fortunat est trop exigu, trop ancien et ne peut apporter, malgr  tous les efforts faits depuis des ann es, les conditions mat rielles et rationnelles attendues pour sa nouvelle destination.

Le conseil d'administration de la CRAM d cide le 15 septembre 1970 de vendre la maison et de r aliser une nouvelle construction sur un autre terrain, permettant aussi de loger dignement le personnel s dentaire.

Melle Blondeau n'a pas attendu cette d cision et elle est d j  en recherche d'un terrain depuis 1969 et l'est encore en 1972. Mais les diff rentes recherches de terrain n'ont pas abouti. Par ailleurs, les sites de Moranc  et du Val Rosay, appartenant   la CRAM, ne sont pas retenus.

STATU QUO

M me lieu, m me nom

La r union du 19 octobre 1971, entre les repr sentants de la CRAM et les repr sentants des Hospices Civils de Lyon, va tout remettre en cause. C'est l'avenir de l' tablissement qui se joue ici. Les int r ts de l'A rium sont r expos s. Le co t journalier est inf rieur   celui d'un centre hospitalier. Sa proximit  g ographique des centres hospitaliers lyonnais est un avantage. Et le traitement en soins d gressifs dans un centre accueillant comme celui de Saint-Fortunat, est toujours plus appr ci  des familles que ceux   l'h pital. Mais il faut int grer que les besoins hospitaliers en p diatrie sont en diminution de fa on remarquable. Mr Veyret, directeur g n ral des Hospices Civils de Lyon d clare : *"Si nous n'avions pas des enfants nord-africains, certains de nos  tablissements seraient d j  ferm s"*. Dans ce contexte, la prudence est de ne pas construire un nouvel  tablissement mais de conserver l'actuel car il r pond aux besoins de « d gagements » des h pitaux p diatriques lyonnais.

Il faut garder le nom d'a rium car il permet d'avoir la souplesse d'accueillir des malades de diverses cat gories. La conclusion est le maintien pur et simple du potentiel actuel sous le nom actuel d' "a rium".

1973 : Cr ation d'une unit  pour les enfants de 3   6 ans

En 1972, l'a rium a encore une grande utilit  puisqu'il y a une demande croissante pour les tr s jeunes enfants de 3   6 ans. L'obtention d'un agr ment devient urgente afin d' viter les formalit s et la perte de temps en demandes de d rogations   la Pr fecture, afin de pouvoir recevoir de tr s jeunes enfants. Melle Blondeau  crit : *"L'utilit  r elle de notre  tablissement est d' tre pr t   recevoir imm diatement..."*

DES PROJETS QUI NE VERRONT jamais le jour

1

Projet d'extension sur le parking : 1966 - 1968

Ce projet est lié à un grave déficit de logements pour le personnel de l'aérium. Il est difficile de recruter du personnel car il est essentiellement composé de jeunes filles célibataires, venant d'autres départements (Loire, Doubs, Saône et Loire, Savoie), qu'il faut donc loger sur place compte tenu de l'éloignement de l'aérium de Lyon. Il y a une carence d'au moins 8 chambres, sans compter des éventuelles embauches comme les infirmières, monitrices, serveuses, etc, qui sont pour certaines logées à plusieurs dans une petite chambre, des sous-pentes, des couloirs, alcôves... L'architecte Louis Weckerlin fait le projet d'un bâtiment sur deux étages sur le terrain du parking, accolé au pignon nord de l'aérium et communiquant avec ce dernier à chaque étage. Il offre 6 chambres individuelles avec wc, douche et lavabo ainsi qu'un logement de 2 pièces pour l'infirmière chef. Un parking de 3 à 4 voitures est également prévu.

Le projet sera finalement abandonné car l'idée de trouver un autre terrain est déjà dans les esprits.

2

Projet d'aménagement d'un jardin paysagé et d'un parking - 1964



3

On a évité le pire !

Un premier projet conçu par Louis Weckerlin est visible sur le plan de reconversion de la salle de gymnastique en dortoir au 2^{ème} étage. Daté de 1964, on voit un ascenseur dessiné dans la verrière en pierre du 17^{ème} ou 18^{ème} siècle qui ferme le balcon du sud, en lieu et place des wc ! Un autre projet d'ascenseur en verrière est proposé en 1965 sur la façade ouest mais finalement abandonné. Si on peut se réjouir de cet abandon qui aurait été très préjudiciable à la maison des Carriers, on peut comprendre que le personnel l'ait espéré. Il fallait en effet porter le matériel, parfois les repas et surtout porter les enfants alités entre les différents niveaux.

Le besoin demeurant, un permis de construire pour un ascenseur, de l'architecte JF Sériziat, est déposé le 28 avril 1983 en mairie de Saint-Didier. Mais le projet semble être le même que celui de 1965.



1985 – FIN DE L'AERIUM

►► En Juin 1985, l'aérium et la maison Guillerd sont mis en vente par des agences immobilières.

La commune de Saint-Didier est très intéressée par l'achat de l'aérium seul. Suite au vote unanime du Conseil municipal du 11 juillet 1985, sous le mandat d'Yves Berger, il est demandé à la Courly d'exercer son droit de préemption comme ceci est d'usage et d'ensuite rétrocéder le bien à la commune. La Courly acquiert la maison entre le 12 et le 14 novembre 1985 au prix de 1.050.000 francs. Par une convention de mise à disposition entre la CRAM et Saint-Didier, la commune va disposer des lieux de façon anticipée dès le 25 octobre 1985,

avant la vente effective à la Courly.

La rétrocession par la Courly se fera par un acte administratif d'acquisition le 15 février 1988. Les lieux sont déjà investis: la cantine de l'école primaire est ainsi logée en lieu et place de celle de l'aérium. L'école de musique a investi le premier étage, et la bibliothèque municipale le second.

La page de l'aérium se tourne en 1985, une nouvelle vie communale commence pour la demeure alors baptisée «Maison des Carriers».

Remerciements

- M. Bruno Gourry pour sa bonne compagnie lors des heures passées aux archives de la sécurité sociale de Vénissieux.
- Architectes du patrimoine, Manon Giudicelli - Vincent Limonne – pour ce précieux dépliant sur l'aérium de Saint-Fortunat.

Sources :

- Archives municipales de Saint-Didier-au-Mont-d'Or
- Archives de la Sécurité Sociale – site de Vénissieux

Retrouvez bientôt un dossier complet sur le site de la Mairie

SAINT DIDIER AUTREMENT

Gouverner c'est prévoir. Face à l'inexorable augmentation de la population dans les prochaines années, notre commune ne peut se permettre d'ignorer des opportunités en matière d'acquisition foncière. Or il y en a une en plein centre bourg : 1200 m2 de bâti, 13 000m2 de foncier, on a de quoi rêver en termes d'aménagements pour notre commune ! Un jardin public en plein cœur de Saint-Didier, des espaces de loisirs et de vie pour toutes les générations, des salles pour les associations, de coworking, une possibilité d'extension ou création d'écoles bientôt complètes, de crèches alors que le PLU-H est encore en évolution, les besoins ne manquent pas !

Avec une situation financière saine, un taux d'endettement très faible permettant un emprunt qui plus est à des taux extrêmement bas, **comment la municipalité pourrait-elle laisser filer l'opportunité d'acquérir cette immense propriété bâtie sur plus d'un hectare, en plein centre bourg, actuellement en vente ?**

Nous appelons la majorité en place à **avoir le courage** de prendre la décision qui s'impose pour l'avenir des Désidétiens.

SAINT DIDIER OUVERTE ET SOLIDAIRE

Et si nous reparlions DÉPLACEMENTS.

Que sont devenues les promesses de 2020 ? Pourquoi parmi les nombreuses propositions faites, aucune n'est encore mise en œuvre ou décidée ?

Pour les modes doux, où sont les voies cyclables ? Où sont les aménagements de sécurité et les balisages de traverse pour les piétons ? Comment le co-voiturage et l'utilisation des bus sont-ils favorisés ?

Et pour réduire la vitesse des voitures, où sont les équipements sur les axes principaux ? Où sont les aménagements des voies secondaires à fort trafic ?

À Lyon, à Saint-Cyr, à Champagne, des aménagements sont réalisés, des installations provisoires sont à l'essai. Et à Saint-Didier, rien ou si peu alors que chaque jour les habitants constatent les difficultés à se déplacer dans la commune ou les risques auxquels sont exposés les piétons, les cyclistes.

Alors, même si le temps des promesses et des projets de campagne électorale est toujours plus court que le temps de réalisation, nous attendons tous que des décisions soient prises et que des solutions soient mises en œuvre ou que des aménagements provisoires soient rapidement installés pour que chacun puisse trouver sa place, de manière sereine et en sécurité, lors de ses déplacements à Saint-Didier.

Ludovic Balmeffrezol
www.gos-stdidier.fr

ENSEMBLE POUR SAINT-DIDIER

Le 7 mai dernier, la municipalité a organisé la première journée « Tous à l'école sans voiture »

Loin de prendre cela comme une contrainte, les enfants et leurs parents ont joué le jeu avec enthousiasme et ce sont de nombreux élèves qui sont venus à l'école à pied, en trottinette ou en vélo. Cette action a permis de démontrer que nous sommes tous responsables de nos choix en terme de mobilité. A l'unanimité, les enfants souhaitent la reconduction de cette journée plusieurs fois dans l'année !

La commune s'est engagée à réduire la vitesse, à sécuriser les piétons et développer les modes doux. Quatre commissions, dans les différents quartiers de St Didier, travaillent depuis plusieurs mois pour identifier les points névralgiques afin de permettre des déplacements plus sereins. Les travaux de ces différentes commissions ont fait l'objet d'une synthèse et ont permis l'élaboration d'un plan de mobilité. Ce plan de mobilité vient d'être présenté à Fabien BAGNON, vice-président à la Métropole, en charge de la voirie et des mobilités actives.

Dès le retour de la Métropole, nous mobiliserons les ressources financières communales et métropolitaines qui sont nécessaires pour valider ce plan ambitieux qui répondra à vos attentes.

C'est un axe fort que nous avons inscrit dans notre plan de mandat et que nous entendons mettre en œuvre le plus vite possible.

Vous pouvez compter sur nous.

Nouveaux à St Didier

Changement d'adresse du Cabinet Infirmier
Florence Chapuis-Picazo - Mathilde Adelsbach

À partir du 1^{er} mai 2021

5 rue Gabriel Rongier

06 25 84 36 49

À domicile et cabinet sur RDV

Mesdames Sophie VADOT et Caroline FRANCESCHI ont intégré deux collaborateurs au sein de leur cabinet infirmier.

Il s'agit de Thomas FAVIN et Bénédicte COULIN.

Cabinet : 67 avenue de la République.

Contact : 06 37 41 14 70 ou 04 78 35 12 23

LES NUITS DE SAINT-DIDIER

3 soirées, 3 ambiances



Les Nuits de Saint-Didier c'est trois soirées, trois ambiances, qui ont lieu chaque année au mois de juin. Avec la crise sanitaire, beaucoup de nos spectacles ont malheureusement été annulés. Pour tout de même vous en faire profiter, vous pourrez les apprécier pendant ces trois soirées.

▪ **Jeudi 17 juin : "Apéro Thérapie" :**
Deux filles, une bouteille de blanc, trois raisons de passer une bonne soirée ! Deux amies de longue date se croisent tous les jours dans l'appartement qu'elles partagent depuis des années mais elles ne se connaissent pas vraiment... Leur passion : l'apéro, qu'elles aiment prendre régulièrement. Au fil des apéros, elles commencent à se livrer et on découvre, au fur et à mesure des révélations, la personnalité de ces deux personnages tonitruants... Servie par deux fabuleuses comédiennes, cette comédie percutante de Dominic Palandri nous montre les travers de chacun, avec beaucoup de décalage et d'humour. Mise en scène : Dominic Palandri / Jeu : Céline Iannucci et Romy Chenelat
20h30 - Centre Laurent Bonnevey

▪ **Vendredi 18 juin : spectacle de danse contemporaine avec Reflet(s).**
En 2017, Christophe Gellon ouvrait les portes du spectacle vivant à quatre jeunes talents en imaginant la création comme un véritable processus de formation. Ainsi, au travers de nombreux ateliers et

expérimentations naît Reflet(s), un quatuor masculin. Cette année, le chorégraphe reprend cette création et crée une version entièrement féminine. Construite à partir du même propos, cette version mêle danse hip-hop, danse contemporaine et chant lyrique. Reflet(s) met en lumière des questionnements et le cheminement intérieur de chacun face à lui-même et face aux autres. Travaillant avec des artistes à la personnalité forte et à la gestuelle singulière, Christophe Gellon propose une chorégraphie contemporaine qui mêle tension interiorisée et énergie brute.
20h30 - Centre Laurent Bonnevey

Place en vente en mairie et sur www.billetreduc.com

▪ **Samedi 19 juin : concert gratuit**
Prenez un peu d'avance et venez fêter la musique lors d'une belle soirée festive en plein air sur l'esplanade de la Maison Meunier. Au programme: projet participatif de Midosi "En voix les Monts d'Or", tango avec le groupe Tango Orquesta DeLeones, la fanfare AstroBrass et rock avec Epilogue. Déjà déprogrammé à 2 reprises à cause du Covid, le groupe de rock, bercé au son des années 70, trépigne d'impatience! Et pour votre plus grand plaisir, L'école de musique Midosi sera aux manettes de la buvette (restauration assurée par des foodtrucks)

19h00 – Parvis de la Maison Meunier*

*Repli au Centre Laurent Bonnevey en cas de forte pluie

Juin

Sam. 05/06*

10h – Maison Meunier
Atelier initiation à la magie

Sam. 12/06*

13h30 – Centre du village
Fête du sport

Sam. 12/06*

21h – Centre Laurent Bonnevey
Spectacle de magie
« Dream illusion »

Jeu. 17/06*

20h30 – Centre Laurent Bonnevey
Les Nuits de Saint-Didier
Théâtre "Apéro Thérapie"

Ven. 18/06*

20h30 – Centre Laurent Bonnevey
Les Nuits de Saint-Didier
Spectacle danse « Reflet(s) »

Sam. 19/06*

13h30 > 18h – Maison des Carriers
Portes ouvertes MIDOSI

19h – Parvis de la Maison Meunier
Les Nuits de Saint-Didier
Concert gratuit

Dim. 20 et 27/06

8h > 18h

Elections régionales

Mer. 30/06

20h – Centre Laurent Bonnevey
Conseil municipal

Jeu. 1/07

19h – Centre Laurent Bonnevey
Réunion publique - Plan de mandat

ALPHA CGP



CONSEILS EN GESTION DE PATRIMOINE AU CŒUR DES MONTS D'OR

UNE GESTION SUBTILE, TRANSPARENTE ET PERFORMANTE

CONFIEZ VOS PLACEMENTS À DES EXPERTS DÉDIÉS
OPTIMISEZ VOS IMPÔTS ET VOS TRANSMISSIONS
PLACEMENTS POUR LES PARTICULIERS, PRÉPARATION POUR
LA RETRAITE
PLACEMENTS POUR LES CHEFS D'ENTREPRISES
ET LEURS HOLDINGS / SCI

POUR NOUS CONTACTER :
FRANCKCERISOLA@ALPHACGP.FR
04 72 19 19 40
WWW.ALPHACGP.FR